

**FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE¹
à transmettre impérativement
avant le 18 juin**

ASCE :

N° FICHE ASCE :

À renseigner par l'ASCE

Nom :

Prénom :

N° carte ASCE :

Informations pour vous contacter :

- Adresse postale :
- Courriel :
- Téléphone :

Ayant droit accompagnant :

Nom :

Prénom :

Séjour	Détail des prestations	Coût / personne ²	Nombre de personnes	Coût total
Du vendredi 10 octobre <u>midi</u> au dimanche 12 octobre <u>midi</u>	Hébergement en <u>chambre twin</u> (2 lits individuels) et 5 repas	230,00 €		
	Hébergement en <u>chambre individuelle</u> et 5 repas	333,00 €		
Du vendredi 10 octobre <u>soir</u> au dimanche 12 octobre <u>midi</u>	Hébergement en <u>chambre twin</u> (2 lits individuels) et 4 repas	210,00 €		
	Hébergement en <u>chambre individuelle</u> et 4 repas	313,00 €		
Montant total à régler				

Souhaitez-vous un panier-repas le dimanche midi ? ☐ OUI - ☐ NON

Intolérance alimentaire : ☐ OUI - ☐ NON

Si oui, lesquelles :

Pour rejoindre le domaine Lou Capitelle en :

TRAIN : Gares SNCF les plus proches Valence TGV, Montélimar et Avignon

BUS : depuis Valence TGV → ligne 76 : Valence TGV-Montélimar-Vallon- Pont-D'Arc → arrêt Vogüe Bausson / depuis Montélimar → ligne 74 pour aller jusqu'à Valence TGV puis prendre la ligne 76 / depuis Avignon → ligne 15 et descendre à l'arrêt Vogüe Bausson

AVION (pour les DROM-COM) : Aéroports les plus proches Lyon (LYS) et Marseille (MRS)

VOITURE : Depuis Lyon Autoroute A7 direction Marseille sortie n° 17 Montélimar-Dieulefit-Le Teil.
Depuis Marseille ou Montpellier Autoroute A7 direction Lyon sortie n° 18 Montélimar
Depuis Clermont Autoroute A7 direction Montpellier sortie n° 20 Le Puy-en-Velay

Renseignements et inscriptions :

Isabelle Guillermin : 06 79 69 84 47 et Charlotte Mouchon : 06 76 67 25 66

Fiche à adresser à : isabelle.guillermin@developpement-durable.gouv.fr et charlotte.mouchon@cerema.fr

¹ Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations survenant à partir du 1er juillet 2025.

² Ces tarifs ne tiennent pas compte de la subvention éventuelle accordée par l'ASCE.